



ECOLE DE VIE (EDV)

*« Mon plus grand désir, c'est que chaque enfant en Afrique puisse aller à l'école.
L'éducation est la voie qui mène à la liberté, à la démocratie et au développement »
(Nelson Mandela)*

Le projet EDV-Rwanda poursuit son activité de parrainage scolaire en faveur des enfants orphelins.

Cette année, il a initié une autre activité : l'insertion sociale pour ses jeunes finalistes qui ne trouvent pas du travail après leurs études. Le projet n'est pas une école mais un cadre d'aide et d'accompagnement de ces enfants démunis, l'espoir de demain. Un prêtre diocésain nous aide au suivi des démarches locales tant administratives que financières.

1. Parrainage scolaire



Parrainer un enfant rwandais du projet EDV-Rwanda, c'est l'aider à avoir la chance de terminer ses études et à réaliser ainsi ses rêves et ceux de son peuple. Cela ne nous coûte pas grand-chose mais pour ces enfants qui ont besoin de nous, ça change tout.

Au Rwanda 1€ vaut plus ou moins 1.000 FRW et la liste des bénéficiaires est longue, mais nous ne perdons pas l'espoir de poursuivre cette action. Plus de 84 enfants comptent sur notre initiative.

2. Insertion sociale

Pour rentabiliser ses efforts de parrainage, le projet EDV-Rwanda a mis en place une activité d'insertion sociale à travers un volet d'épargne solidaire et microcrédits en faveur de ses finalistes. Cela leur permet ensuite de créer de petits projets générateurs de revenus et donc de survie dans cette société rwandaise en mouvement.



Le but premier est d'aider ces jeunes finalistes à ne pas tomber dans l'oisiveté et le chômage éternel après leurs études, mais à se prendre en charge à travers de petits projets comme l'élevage de porcs ou de poules, le commerce, la restauration, le transport (moto) et la menuiserie.

Pour les deux volets, le budget total annuel prévu s'élève à 8.000 €.

La solidarité, tout le monde y gagne :

Philantros asbl
IBAN : BE73 3401 3018 5960
BIC : BBRUBEBB

avec la communication : « **EDV-Rwanda** »

Merci d'avance.

**Tout don de 40 € ou plus (cumulé ou non) donne droit à une attestation fiscale
qui vous permet de récupérer 45 % de votre don.**